



Sommaire :

- LE MOT DU SECRÉTAIRE NATIONAL
- EXAMENS PROFESSIONNELS 2014 : SACS et SACE
- RIFSEEP DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS
- CALENDRIER PRÉVISIONNEL DU RIFSEEP POUR LES AUTRES FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS
- POUR UNE VÉRITABLE RÉFORME DE LA GRILLE INDICIAIRE DES CATÉGORIES A
- BULLETTIN D'ADHÉSION

LE MOT DU SECRÉTAIRE NATIONAL



Elections professionnelles
Le 4 décembre 2014
JE VOTE :

Le 4 décembre, vous allez voter, ça vous le savez, difficile de "passer à côté".

Mais pour qui voter ? Dans l'esprit des agents, bien souvent, toutes les organisations syndicales se ressemblent ; On connaît une personne qu'elle que soit son rattachement, alors on vote pour elle, c'est le réflexe normal.

Aussi, je vous propose de changer vos habitudes et en étant informés de voter pour des idées.

Car tous les syndicats ne portent pas les mêmes valeurs et, en fonction de votre voix, c'est votre avenir professionnel que vous engagez.

Prenons par exemple le pacte de responsabilité mis en place par le gouvernement pour aider les entreprises pour 41 milliards d'euros, pacte porté et approuvé par la Cfdt ; **dénoncé par FO**.

Ce pacte sera financé par des économies (à hauteur de 50 milliards d'euros) faites sur le fonctionnement de l'Etat dont ...rien qu'au titre de 2015... 1,3 milliards d'euros sur la masse salariale de la Fonction publique !

Difficile de croire, dans ces conditions, que les délégués Fonction publique Cfdt vont se battre réellement pour la revalorisation des traitements (*sauf baguette magique !*).

Autre exemple, en 2011, la Cftc, courageusement, présente une liste au CTM et obtient un siège. En 2014, ses permanents syndicaux (pas envie de retourner travailler dans les services en cas d'échec ?) s'allient à la Cfdt pour sauver leurs temps syndicaux, alors que tout les opposent : il n'y a qu'à voir les accords de Bercy sur le dialogue social.

En se vendant pour exister, en reniant leurs idées, cela me rap-

pelle quelqu'un, il y a un peu plus de 2000 ans.

Pas sûr que les électeurs de la CFTC s'y retrouvent !

On peut évoquer également la CGC et l'UNSA, on a vraiment du mal à savoir ce qu'ils portent comme ligne, entre divorce avec la CGC, transfuges, recomposition syndicale, associations qui changent de camp, c'est un peu le brouillard idéologique.

Enfin, pour la première fois à la Défense, est présentée une liste Fsu, organisation implantée essentiellement à l'Education nationale où se rassemblent 83 % de ses adhérents.

La spécificité du Ministère (qui contribue au 2/3 des déflations de la fonction publique... et par la même au 2/3 des créations de postes à l'éducation nationale) fait qu'il semble difficile de concevoir un vote pour la Fsu sans adopter la devise «moins de personnels civils et militaires à La Défense = moins de travailleurs sociaux ! = plus d'enseignants».

FO défense est pour un recrutement d'enseignants, mais pas en supprimant nos emplois.

Difficile, dans ces conditions, d'imaginer le positionnement d'un élu Fsu pour défendre les ressortissants Défense.

Dans toutes ces stratégies syndicales, vous avez bien compris que le résultat comptable passait bien avant la Défense des salariés.

Alors, le 4 décembre, si vous êtes pour une Fonction publique de carrière, si vous êtes pour l'intégration des primes dans le traitement indiciaire pour améliorer vos retraites, en votant pour un syndicat qui revendique en toute indépendance, **vous donnerez de la puissance à vos idées, votre voix n'est pas neutre.**

Serge Guitard,



EXAMENS PROFESSIONNELS 2014 : SACS et SACE

- ⇒ **Secrétaires administratifs de Classe Supérieure** (arrêté du 21 octobre 2014)
Nombre de postes : 157
- ⇒ **Secrétaires administratifs de Classe Exceptionnelle** (arrêté du 21 octobre 2014)
- ◆ Date limite de retrait des dossiers d'inscription : **4 décembre 2014 – 12 h**
- ◆ Clôture des inscriptions **4 décembre 2014**
- ◆ Epreuve écrite d'admissibilité **22 janvier 2015**
- ◆ Epreuve orale d'admission : **18 mai 2015 à Lyon**



LE RÉGIME INDEMNITAIRE DE FONCTION DE SUJÉTIONS DE L'EXPERTISE, DE L'ENGAGEMENT PROFESSIONNEL DES ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Rappel = Le RIFSEEP des Adjoint Administratifs est classé dans deux groupes :

⇒ **1er groupe**, les emplois sont les suivants :

- * Régisseurs d'avance et de recettes,
- * Décompteurs de paie de personnel civil (service payeurs)
- * Gestionnaires administratifs et de paie de personnel civil (GA/ payeurs) CMG
- * GA/payeurs et liquidateurs de rémunération militaire en procédure de paiement avec ordonnancement préalable (SPAC)
- * Agents de décompte ou de vérification de décompte de droits financiers individuels (CAMID, SPAC Lille)
- * Agents de décompte ou de vérification des droits financiers indivi-

duels, soldes et primes militaires (GSBdD, CIAS, CESU, CERHS Nancy, CERH Toulon)

- * Emplois de la filière finances utilisateurs Chorus avec licence responsable MP3, MP5 et MP9
- * emplois d'encadrement (y compris d'un seul agent)
- * Secrétaires de chef d'organisme (chef de corps ou d'établissement) en service déconcentrés (SD) et secrétaires, a minima, de chef de service en centrale)
- * Emplois d'acheteur qui répondent à la définition de « conduire une procédure d'achats formalisée (au sens du code des marchés publics ou nécessitant la mise en œuvre de procédés ou techniques particulières du fait soit de la nature de l'achat (marchés de travaux, marchés de

défense et de sécurité ou procédures négociées) soit de son montant, soit des conditions liées à son exécution (conception et passation des actes additionnels notamment).

⇒ **2ème groupe**, le reste des emplois.

Force Ouvrière réaffirme son objection sur ce nouveau régime indemnitaire car il est inégalitaire.

Les agents sont classés dans deux groupes : 18 % des agents représente le groupe 1 et les 82 % restant sont dans le 2ème groupe et ces derniers ne verront aucune augmentation de leur prime.

Le Gouvernement est plus doué pour inventer des usines à gaz que pour trouver de l'argent à mettre dans le dispositif.

CALENDRIER PREVISIONNEL DU RIFSEEP POUR LES AUTRES FONCTIONNAIRES ADMINISTRATIFS

Le RIFSEEP devrait être mis en place le **1er juillet 2015** pour les Administrateurs Civils, les Attachés, les Secrétaires Administratifs, les Assistants de Service Social et les Conseillers de Service Social.

POUR UNE VÉRITABLE RÉFORME DE LA GRILLE INDICIAIRE DE LA CATÉGORIE A

Force Ouvrière revendique :

- ◆ des taux d'avancement permettant à tous les agents d'atteindre le dernier grade de leur corps
- ◆ l'intégration d'une partie des primes dans le traitement pour la prise en compte dans le calcul de la pension ce qui améliorera le montant de la pension.
- ◆ 8 % d'augmentation du point d'indice
- ◆ 50 points d'indice à rajouter sur la grille indiciaire pour rattraper la perte du pouvoir d'achat depuis 2000.

La plaquette des revendications FO sur le parcours professionnel des catégories A est en ligne sur www.fodefense.com.

SYNDIQUEZ-VOUS. Pour mieux vous défendre REJOIGNEZ FORCE OUVRIÈRE



NOM Prénom :

CORPS : Grade :

Téléphone : FAX : Email :

Etablissement d'affectation :

Adresse complète :

Renvoyer ce bulletin à **FEDERATION FO DEFENSE – SNPAD**
46 rue des petites écuries – 75010 PARIS

Fait à , le

Email : fodefnsnpad@wanadoo.fr Fax : 01 42 46 19 75